

Sommaire

LA VIE LOCALE

Municipalité

Inauguration de la cellule commerciale	1
Hommage du 5 décembre	2
Sapin participatif	2
Vœux 2024	2
Labellisation "Village d'Avenir"	2
Antennes sur nos communes	3
80 ^e anniversaire	3

Jeunesse

Les Loisirs en Folie à Carnaval	4
Inscriptions à l'école	4

Économie

Émilie Dehann	5
Peintre Pierre et Bandes	5
Titi Pizza	5
Burgers N Brothers	5

Citoyenneté

Service civique à Folligny	6
Chiens en laisse et déjections canines	6
Inscriptions sur les listes des Élections Européennes	6

CULTURE & LOISIRS

Vie associative

Les Fêtards en Furie	7
Association Fol'Klore	7

Événements

Chasse aux œufs de Pâques	7
Concours de pêche	7
Exposition pour l'inauguration de la cellule commerciale	8
Rendez-vous dans mon jardin	8
Les dates à retenir	8

COMMUNICATION

Digital

L'information est dans la ville	9
---------------------------------	---

Distinction

Nouveau trophée pour Folligny	10
-------------------------------	----

Embellissement de notre commune

Décoration pour Noël	10
----------------------	----

GRANVILLE TERRE ET MER

Urbanisme

Le PLUi : où en est-on?	11
-------------------------	----

LES P'TITS PLUS !

Recette	12
---------	----

Zoom sur...

114, le numéro d'urgence	12
--------------------------	----

Coordonnées de vos mairies	12
----------------------------	----

LA VIE LOCALE

Municipalité

INAUGURATION DE LA CELLULE COMMERCIALE
26 AVRIL 2024 À 18 H



HOMMAGE DU 5 DÉCEMBRE



Le 5 décembre 2023 a eu lieu la commémoration pour la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Depuis 20 ans, chaque année, la République rend hommage au plus de 23 000 morts pour la France et à tous ceux qui y ont combattu entre 1954 et 1962.

Organisé par l'association des anciens combattants du canton dans différentes communes, cette année l'hommage avait lieu à La Beslière. Au total, une cinquantaine de personnes étaient présentes entre anciens combattants et élus afin de faire perpétuer la mémoire.

SAPIN PARTICIPATIF - PÈRE NOËL



Retour sur notre bel après-midi de décembre sous le soleil lors de notre traditionnel rendez-vous de Noël.

Un père Noël qui a fait sensation, un sapin participatif décoré par les habitants de la commune et un délicieux vin chaud servi par la municipalité.

Merci à tous pour votre présence, merci aux enfants d'être venus si nombreux avec des dessins magnifiques! Résultat du concours en décembre 2024, il fera la une de notre p'tit journal. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir à cette tradition que nous avons mise en place depuis le début de notre mandat. Merci, merci, merci...!

VŒUX



Le 7 janvier dernier, nous avons célébré nos traditionnels vœux. Vous étiez près de 200 personnes à nous accompagner cet après-midi-là.

Nous remercions l'ensemble des habitants pour leur présence, les élus locaux venus en nombre, les demoiselles Granville Terre et Mer et le personnel communal.

Ce rendez-vous traditionnel a permis de vous rencontrer, de vous présenter nos projets pour 2024 et de continuer à redynamiser notre bourg.

LABELLISATION "VILLAGES D'AVENIR"



Folligny a été labellisée "Villages d'avenir" le jeudi 21 décembre par les Collectivités territoriales. Une labellisation inédite pour notre commune qui rejoint à présent les dispositifs nationaux portés par les programmes tels que "Action cœur de Ville" ou "Petite Ville de demain".

Principal pilier de ce programme nommé "France Ruralités" le label "Villages d'avenir" apportera 2 milliards d'euros dans le plan de revitalisation des centres-bourgs et de la ruralité. Une aide technique et de recherche financière annoncée pour les communes sélectionnées à travers leur dynamique et leur volonté de transformation positive des territoires.

Le programme - Folligny - La Beslière - Le Mesnil Drey, un village d'avenir - démarrera dès le mois de janvier 2024 pour une durée de trois ans.

Nous allons pouvoir poursuivre ensemble ce fabuleux travail lancé au cours de ces années et aller encore plus loin. La ruralité est une chance pour la France et "Villages d'avenir" est notre étoile pour ces fêtes de fin d'année!

ANTENNES : LE DÉBUT D'UNE ÉVALUATION

Le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électromagnétiques) est intervenu sur la commune le 12 décembre 2023. L'objectif était de faire un état des lieux de la pollution électromagnétique existante aux abords des futures antennes relais de téléphonie mobile (Bouygues pour Le Mesnil Drey et Free pour la Beslière). Cela permettra de surveiller les taux d'exposition additionnels lorsque ces antennes rentreront en fonction. En effet, l'acceptation de la technologie ne peut se faire sans surveillance afin de préserver au mieux la santé publique, or l'impact sanitaire de l'exposition aux futures hyperfréquences prévues dans la technologie 5G est encore inconnue.



Il est essentiel que les taux d'exposition futurs ne dépassent pas à minima les normes actuelles qui sont de 0,6 V/m (art 8.2.1 de la résolution 1815 du 27-04-2011 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe). 13 points ont été mesurés, répartis entre la Beslière et le Mesnil Drey. Les points de mesures sont situés dans un rayon de 300 m autour des antennes. Les mesures sont effectuées en extérieur majoritairement et en intérieur dans une habitation à proximité de chacune des antennes.

Les conclusions du rapport montrent qu'actuellement :

- il n'y a pas de zones blanches au niveau des secteurs testés ;
- concernant les risques sanitaires aigus : les valeurs limites recommandées sont respectées ;
- concernant les risques dans le domaine de compatibilité

électromagnétique pour les personnes utilisant des appareils d'assistance médicale, les valeurs sont respectées ;

- concernant les risques d'effets physiopathologiques à long terme, le seuil de la valeur limite est dépassé près de l'antenne de la Beslière (ceci est lié à l'antenne de Saint-Sauveur la Pommeraie), il conviendra d'être particulièrement vigilant lors de la mise en fonction des futures antennes.

Ce rapport a permis d'avoir une base de comparaison des niveaux d'exposition. La vigilance pour les futures antennes reste donc de mise pour le confort de la population. L'intervention du CRIIREM constitue un appui stratégique, une seconde série de mesures ultérieure aux installations sera envisagée. Le rapport du CRIIREM est disponible en mairie.

RENDEZ-VOUS LE 27 JUILLET POUR CÉLÉBRER LE 80^e ANNIVERSAIRE

L'année 2024 sera forte en émotions puisqu'elle marquera le 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Le 80^e anniversaire donnera lieu à de nombreux événements, tout au long de l'année en Normandie. Folligny a décidé de célébrer cette journée le samedi 27 juillet 2024 dont voici le programme :

- 10 h : départ de la salle de convivialité de Folligny pour un défilé de véhicules militaires et anciens (Circuits : Salle de convivialité, rue du carrefour Bailly, rue Beausoleil, rue de la petite vitesse, Py Park).
- 11 h : cérémonie commémorative au Py park
- 12 h : vin d'honneur à la salle de convivialité de Folligny
- L'après-midi : exposition temporaire & stationnement des véhicules militaires et des voitures anciennes à la salle de convivialité de Folligny
- 15 h : bal populaire & goûter pour les enfants
- 19 h : apéro concert à la salle de convivialité de Folligny

Vous souhaitez passer cette journée avec nous ? Nous vous invitons à vous habiller en costume d'époque.

N'hésitez pas à suivre nos réseaux sociaux pour plus de détails sur cette journée.

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DU D-DAY ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

FOLLIGNY CÉLÈBRE LA LIBERTÉ

SAMEDI 27 Juillet 2024

MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
DÉFILÉ DE VÉHICULES MILITAIRES ET ANCIENS	EXPOSITION TEMPORAIRE	APÉRO CONCERT
CÉRÉMONIE COMÉMORATIVE	BAL POPULAIRE POUR LES ENFANTS	SOIRÉE DANSANTE
VIN D'HONNEUR	GOUTER D'ANTAN	

Exposition à la salle de convivialité de Folligny (Rue Carrefour Bailly 50520 Folligny)
15h00 : Bal populaire (Lieu à définir)

19h00 : Apéro concert à la salle de convivialité de Folligny (Rue Carrefour Bailly 50520 Folligny)

Folligny | **RÉGION NORMANDIE** | **80^e ANNIVERSAIRE** | **NORMANDIE LA MANCHE** | **TOURISME LE DÉPARTEMENT** | **ONACVD** | **INER**

Jeunesse

LES LOISIRS EN FOLIE À CARNAVAL



Mercredi 24 janvier 2024, 16 enfants du Centre de Loisirs sont allés visiter le hangar des chars du carnaval 2024 à Granville... Ce fut l'occasion de découvrir en exclusivité de nombreux chars du prochain carnaval et d'en apprendre un peu plus sur cet événement (les différents quartiers de la ville représentés, le magnifique travail des bénévoles...) et de voir ainsi l'envers du décor...

Durant notre visite les enfants ont aussi participé à un jeu de piste à la recherche d'indices préparés par nos hôtes, ainsi qu'à un quizz que notre équipe d'animation avait préparé. Le matin, les enfants avaient fabriqué des masques et c'est tout naturellement que nous avons immortalisé ce moment privilégié par des photos... Un grand merci au comité des Fêtes de Granville et particulièrement à Monique Payen, notre guide durant notre venue!!!

Mercredi 31 janvier 2024, les enfants ont décoré le centre aux couleurs du carnaval. L'après-midi nous avons pu déguster de délicieux cookies aux chocolats et une magnifique galette des rois confectionnés avec les enfants...

Merci à Nicolas et son équipe, les enfants sont ravis!

Le centre de loisirs est ouvert pour tous les enfants du RPI BEAUCHAMPS/FOLLIGNY et ceux habitant nos trois communes, à partir de 4 ans. L'inscription est également obligatoire et s'effectue en Mairie. Les activités sont proposées en fonction du nombre d'inscrits. Le programme est disponible à la Mairie, à l'école et sur le site internet de la Commune. Renseignements en mairie au 02 33 61 33 11 ou par mail à mairie@folligny.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

L'inscription de vos enfants à l'école se fait obligatoirement en mairie muni de son carnet de santé et de votre livret de famille. La Mairie transmettra le dossier au directeur du RPI BEAUCHAMPS/FOLLIGNY, lequel prendra contact directement avec les nouveaux parents. Cette inscription est possible à partir des 2 ans de votre enfant et vous pourrez également l'inscrire à la cantine.



Économie

EMILIE DEHAAN



« Je suis conseillère et manager en immobilier, indépendante, sur la commune de Folligny, avec le réseau Iad France. Je suis arrivée sur la commune en août 2023, après la réception de notre construction, et j'ai à cœur d'apporter mon aide et un accompagnement personnalisé, aux habitants de Folligny, pour leur projet d'achat ou de vente d'un bien immobilier. La bienveillance, l'écoute et ma disponibilité sont mes maîtres-mots afin de faire aboutir ces projets. Déjà une vente actée sur Folligny ! Et bientôt une deuxième... »

« Pour chaque vente sur le secteur de Folligny, j'ai décidé de reverser 50 € à l'APE du RPI Beauchamps-Folligny, afin d'aider à l'achat de matériel et favoriser les sorties scolaires. Mes estimations/avis de valeur sont offerts, sans condition. J'ai déjà rencontré un certain nombre d'habitants pour cette mission ! »

Iad, qui signifie "immobilier à domicile", est un réseau de plus de 15 000 conseillers en France. Notre force consiste en une large diffusion des biens, avec une forte visibilité sur internet, des honoraires adaptés puisque nous n'avons pas de frais de locaux, et nous partageons nos biens et nos fichiers acquéreurs. »

Contact : 06 86 72 94 14 | emilie.dehaan@iadfrance.fr
Facebook : Emilie DEHAAN Iad France
Instagram : emilie.dehaan.immobilier



PEINTRE PIERRES ET BANDES

Installé depuis 2019 à La Beslière, Larry PIERRE a créé son entreprise en septembre 2022.

BURGERS N BROTHERS

Burgers N Brothers est sur le parking de l'église de Folligny chaque jeudi soir. Les deux jeunes hommes proposent des burgers et pâtisseries, à partir de recettes élaborées exclusivement par leurs soins.



TITI PIZZA



Titi Pizza est sur la commune chaque samedi soir sur le parking de l'église à Folligny. Il propose de nombreuses pizzas cuites au feu de bois.

Toutes pizzas à base de sauce tomate ou crème fraîche, diamètre 29 cm pour 1 ou 2 personnes. Ingrédients supplémentaires 1€

Flamiche Crème fraîche, oignons, lardons.	6,50€	Bolognaise Sauce tomate, oignons, viande hachée, emmental, mozzarella, poivrons, crème fraîche.	10,50€
Margherita Sauce tomate, mozzarella, oignon.	7€	Poulet ananas Sauce tomate, mozzarella, poulet, ananas, crème fraîche, oignon.	10,50€
Roma Sauce tomate, jambon, mozzarella, oignon.	7,50€	La Normande Sauce tomate, mozzarella, comté, andouille, crème fraîche, oignon.	11€
Reine Sauce tomate, jambon, champignons, mozzarella, oignon.	8€	Tartiflette Sauce tomate, oignons, pommes de terre, lardons, mozzarella, crème fraîche, reblochon, oignon.	11€
L'Uovo Sauce tomate, jambon, champignons, mozzarella, œuf, oignon.	8,50€	Raclette Sauce tomate, oignons, jambon de terre, lardons, fromage à raclette, mozzarella, crème fraîche, oignon.	11€
Calzone (soufflée) Sauce tomate, jambon, mozzarella, œuf, crème fraîche.	9€	6 Fromages Sauce tomate, mozzarella, fromage à raclette, brie, bleu, chèvre, reblochon, crème fraîche, oignon.	11€
Napolitaine Sauce tomate, olives, anchois, mozzarella, oignon.	9€	Chèvre (+mial pour 0,50€ de plus) Sauce tomate, mozzarella, fromage de chèvre, crème fraîche.	11€
4 Saucisses Sauce tomate, champignons, olives, anchois, saucisses, jambon, mozzarella, oignon.	9€	Caça Sauce tomate, champignons, mozzarella, œuf, lardons, jambon de Pays, oignon.	11€
Terno Sauce tomate, thon, crème fraîche, mozzarella.	9€	La Mama Sauce tomate, jambon, mozzarella, porcine fumée, olives, margherita, œuf, jambon de Pays.	12,50€
Paragone Sauce tomate, champignons, ail, mozzarella, oignon, lardons, crème fraîche, oignon.	9,50€	Le Saumon Sauce tomate, mozzarella, saumon, ciboulette, crème fraîche.	14€
Calabresse Sauce tomate, oignons, mozzarella, poivrons, margherita, oignon, oignon.	10€	St Jacques Sauce tomate, mozzarella, St Jacques, beurre persillé, ciboulette, crème fraîche.	15€

Pour passer commande : 06 63 08 69 59 ou sur Facebook.

Pour passer commande : 06 98 82 73 89 ou sur Facebook : burgersnbrosgrnville

Citoyenneté

FOLLIGNY SE LANCE DANS LE SERVICE CIVIQUE

Au printemps 2024, nous allons recruter des jeunes en service civique qui souhaiteraient s'investir au sein de nos trois communes.

Tu as envie de t'investir dans des projets qui ont du sens ?! La durée de ces missions sera de 8 mois. Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans s'ils sont en situation de handicap, sans condition de diplômes. La durée de travail hebdomadaire est de 24h. La mission pourra se dérouler à partir de mars 2024.

Les actions proposées

- Participation à la création d'un circuit patrimoine sur les trois communes de Folligny : faire des recherches pour collecter les informations sur les éléments de patrimoine à mettre en valeur (ex : arbre remarquable, lavoir, église, futur commerce, sentiers pédestres...), échanger avec les associations locales et les anciens de la commune pour récolter des éléments et des photos.
- Mise en avant du futur commerce de la commune par sa construction emblématique et son système constructif.
- Aide sur les réseaux sociaux (Instagram) et pourquoi pas cibler les jeunes de la commune en créant un TikTok.

- Aide à synthétiser les informations et propositions de prototypes de panneaux patrimoine pour réaliser un circuit thématique.
- Appui à la création d'un livret d'accueil des nouveaux arrivants et des jeunes mariés : recenser les points d'intérêts locaux et réaliser un livret d'accueil, et aide à l' élu chargé de la communication pour réaliser un album de photos de la commune.
- Appui à la récolte de la parole des jeunes de Folligny : aider à réaliser une enquête sur les besoins des jeunes de 11 à 17 ans à Folligny : échanger avec les jeunes de la commune, leur faire passer un questionnaire sur leurs besoins et envies, organiser des temps de rencontre entre jeunes et avec les élus.
- Aide à la mobilisation de participants pour des ateliers numériques : aider le chargé d'animation existant à trouver des participants pour des ateliers numériques à destination des seniors, co-animer certains ateliers sur le smartphone.

Contact : mairie@folligny.fr | 02 33 61 33 11



Témoignage d'une volontaire de Port-Bail-sur-Mer

«J'ai beaucoup apprécié ces 10 mois de service civique à Port-

Bail-sur-Mer. Je connaissais le volet extrascolaire, car j'intervenais déjà au centre de loisirs, mais là j'ai pu découvrir le milieu scolaire qui est une autre facette des métiers de la petite enfance. Accompagner des enfants en maternelle a été très enrichissant et très agréable. Avoir un adulte supplémentaire sur le temps du midi avec les plus jeunes enfants était vraiment utile, car ils ne sont pas encore autonomes et la cantine est un environnement qui peut être fatigant pour eux. Cette mission a confirmé mon intérêt pour ce secteur d'activité. J'ai donc décidé de préparer le concours d'ATSEM. Les conseils et encouragements de ma tutrice à la mairie de Port-Bail-sur-Mer ont été très précieux pour moi et m'ont donné le courage de me lancer dans cette démarche.»



CHIENS EN LAISSE ET DÉJECTIONS CANINES

Pour rappel, tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal et notamment en centre bourg et au niveau des aires de jeux.

Nous rappelons également que les chiens doivent être accompagnés de leurs maîtres et tenus en laisse sur le territoire communal et non divaguer en liberté durant la journée. En effet, des chiens se promènent seuls et cela peut provoquer des troubles avec les autres animaux...

Nous vous invitons à changer vos mauvaises habitudes, à assumer vos animaux et à ramasser leurs déjections. Les contrevenants s'exposent à l'amende prévue de 2^e classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement.

Merci à vous d'appliquer ces consignes pour le respect et le bien-être de tous. Soyons citoyens et nous comptons sur votre diligence.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN

Pour effectuer les démarches, trois possibilités :

- En ligne jusqu'au 1^{er} mai sur service-public.fr.
- En mairie jusqu'au 3 mai au soir. Compléter le formulaire Cerfa remis et y joindre la copie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Par voie postale, adressez à votre mairie le formulaire Cerfa récupéré au préalable en mairie, et les pièces justificatives, comme citées ci-dessus.

Vie associative

LES FÊTARDS EN FURIE

Du 9 au 13 février a eu lieu le 150^e Carnaval de Granville.



À cette occasion, les fêtards en furie ont œuvré d'arrache-pied pendant des semaines afin d'y participer. Tous les samedis, entre 10 et 15 personnes se retrouvaient dans la bonne humeur pour construire le char : meuleuse, perceuse, scie... puis peinture et dessins satiriques pour orner l'édifice de sa touche finale. Quelques mois en amont, le choix du thème avait été voté en assemblée générale. Cette année, afin d'être en adéquation avec l'actualité, le thème des surmulots aux Jeux olympiques a été retenu. Ainsi, ce sont des rats en tenues sportives qui ont arpenté les rues de Granville pendant les cavalcades. C'était aussi l'occasion de fêter un anniversaire, car cela fait 15 ans que le char de La Beslière est présent au carnaval de Granville. Outre l'aventure festive, c'est aussi une aventure humaine qui rassemble 85 carnavaliers de 8 à 70 ans, heureux de se retrouver chaque année.

ASSOCIATION FOL'KLORE

Notre assemblée générale s'est tenue le mardi 30 janvier dernier à Folligny. Au programme : un riche bilan en 2023, de nouvelles actions en 2024, de beaux projets sur nos trois communes, un conseil d'administration élu et/ou réélu, un bureau élu et/ou réélu :



Président : Arnaud Duparc | **Vice-Président** : David Bonjour
Secrétaire : Emilie Bertails | **Vice-Secrétaire** : Florence Goujat
Trésorier : Sylvie Tétrel | **Vice-Trésorière** : Brigitte Duparc
 Fol'Klore a pour objet de défendre le patrimoine et l'environnement, la qualité de notre cadre de vie, le développement durable, la protection et la mise en valeur de notre patrimoine architectural et paysager à Folligny, La Beslière & Le Mesnil-Drey. Nos trois communes regorgent de trésors naturels, architecturaux ou historiques, qui ne demandent qu'à être mis en valeur. Bien plus que des photos, seule une balade au cœur de notre bocage vous permettra de véritablement les découvrir! Le patrimoine de Folligny - Le Mesnil-Drey et La Beslière est une expérience à vivre... Vous l'aurez compris, Fol'klore est en action! Venez nous rejoindre en tant que bénévole.

Contact : folklorefolligny@gmail.com | 06 74 01 46 58

Événements

RENDEZ-VOUS LE 30 MARS POUR LA CHASSE AUX ŒUFS



Réservé aux enfants de nos communes

Bulletin d'inscription disponible à la mairie

Bulletin à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

CONCOURS DE PÊCHE LE 14 AVRIL



EXPOSITION DE CYANOTYPES POUR L'INAUGURATION DE LA CELLULE COMMERCIALE



À l'occasion de l'inauguration de la cellule commerciale de Folligny, le 26 avril 2024, l'exposition de cyanotypes de Jacques Piette, artiste photographe sera accueillie dans le bâtiment.

Le cyanotype est un procédé ancien d'impression photographique avec lequel on obtient un tirage bleu de prusse, cyan, d'où son nom. Cette exposition intitulée « Le bleu des Arbres », présente des œuvres résultant de l'art de la composition à partir d'éléments naturels (végétaux et minéraux) révélés sur papier grâce à la lumière du soleil. Le résultat est spectaculaire : des arbres originaux et personnalisés brillant de dégradés du bleu sur grand format.

L'exposition a été inaugurée pour la première fois à la médiathèque de Remalard en Perche dans l'Orne en décembre et janvier derniers. Folligny sera sa seconde étape.

RENDEZ-VOUS DANS MON JARDIN

LE 1^{er} JUIN 2024

C'est maintenant un rendez-vous annuel : les jardins de nos trois communes s'ouvrent et se découvrent au début de l'été. Cette année ce sera le samedi 1^{er} juin.

L'édition 2024 des Rendez-vous aux jardins a pour thème « Les cinq sens au jardin ». Ce sera l'occasion de (re) découvrir les jardins à travers l'ouïe, l'odorat, le toucher, la vue et le goût.

Les candidatures sont ouvertes, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'association Folk'lore si vous souhaitez faire découvrir votre espace vert, petit ou grand, fleuri ou bocager. Une belle occasion pour un rendez-vous d'artistes également. Un circuit sera mis en place tout au long de l'après-midi, afin de divaguer de jardin en jardin!

Les trois premières éditions ont été des véritables succès, on réitère l'expérience avec un programme toujours aussi atypique & alléchant!

Nouveauté cette année : On prolonge le plaisir et on commence plus tôt avec un atelier vannerie (Atelier sur réservation, places limitées...). On compte sur vous pour mettre en avant cette animation sur nos trois communes.

Contact : folklorefolligny@gmail.com | 06 74 01 46 58

Pensez à vous inscrire!



LES DATES À RETENIR

Jeudi 14 mars

Après-midi récréative*
Club de l'amitié

Samedi 16 mars

Loto
Salle de convivialité de Folligny

Samedi 30 mars

Chasse aux œufs
Champ de foire

Jeudi 11 avril

Après-midi récréative*
Club de l'amitié

Vendredi 26 avril

Inauguration de la P'tite folie

Jeudi 16 mai

Après-midi récréative*
Club de l'amitié

Samedi 1^{er} juin

Rendez-vous dans mon jardin
dans nos trois communes
Association Folk'lore

Dimanche 9 juin

Tournoi de foot senior
Champ de foire

Jeudi 13 juin

Après-midi récréative*
Club de l'amitié

Samedi 15 Juin

Vide Grenier | Champ de foire

Samedi 27 Juillet

80^e anniversaire du Débarquement

dimanche 4 août

Concours de pétanque
Champ de foire

dimanche 8 septembre

Fête des voisins
Le Mesnil-Drey

*Jeux de société et de cartes

Digital



PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE FOLLIGNY

La mairie de Folligny s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans une seule et unique application!

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone, mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Folligny diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de plus de 11 000 collectivités plus facile et plus sereine.

100 % Française, PanneauPocket est N° 1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



**100%
GRATUIT &
ANONYME**

**0%
PUBLICITÉ**



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en

2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Distinction

FOLLIGNY RECONNUE AUX TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Voilà plusieurs mois que nous œuvrons sur une communication de qualité en faisant valoir notre territoire.

Les Trophées de la Communication sont devenus au fil des ans un des prix de référence. C'est surtout un formidable moyen de mettre en exergue notre travail, le travail de nos équipes et de nos partenaires. Le cinéma a ses Césars, la musique a ses Victoires, désormais, la communication a ses Trophées.

Cette année, le bureau des TROPHÉES DE LA COMMUNICATION a reçu plus de 600 dossiers sur le plan national.

De ce fait, nous avons donc déposé un dossier dans la catégorie meilleur bulletin municipal des mairies de moins de 10 000 habitants.

Nous avons l'honneur de vous an-

noncer que notre municipalité est lauréate et que nous sommes arrivés 5^e de cette catégorie

Avec ce prix, nos communes Folligny - La Beslière - Le Mesnil Drey se distinguent, une nouvelle fois, sur le plan national et peuvent être fières de l'image que nous véhiculons à travers le web et avec un bulletin de qualité.

Évidemment, nous tenons à remercier une nouvelle fois nos partenaires de choc, car ce prix est également le fruit de leur travail : Les Agitées du Bocage - & Imprimerie Moderne.

Folligny reçoit donc son deuxième prix, un exploit pour une commune comme la nôtre!

2^e meilleur site internet folligny.fr et 5^e meilleur bulletin municipal des mairies de moins de 10 000 habitants.



Embellissement de notre commune

DÉCORATION POUR NOËL



Vous avez pu découvrir les décorations de Noël dans le bourg de Folligny, du Mesnil Drey et de la Beslière. La météo nous a retardés, mais nous avons sorti nos tenues de pluie et nous avons réussi à tout installer!

Nous remercions Arnaud HUET pour son implication et sa disponibilité pour l'ins-

tallation chaque année des luminaires. Il est accompagné par plusieurs conseillers municipaux ainsi que Christian Gouelle qui chaque année est au rendez-vous pour nous aider, MERCI.

Plusieurs équipes ont œuvré pour mettre nos communes en éveil. Nous espérons avoir satisfait vos pupilles.

MERCI également aux équipes de bénévoles qui ont donné de leur temps personnel. Mention spéciale à Hélène BIDOT pour ses talents de décorations à chaque saison!

Urbanisme

LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE GRANVILLE TERRE ET MER : OÙ EN EST-ON ?

Le PLUi : un document unique pour les 32 communes

En mai 2018, la communauté de communes Granville Terre & Mer a prescrit l'élaboration d'un document d'urbanisme, à l'échelle de l'intercommunalité.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document réglementaire qui définit et décline des projets d'aménagement sur le territoire. De manière plus concrète, il détermine les règles de constructibilité pour chaque secteur du territoire. Il permettra à terme de répondre à différentes questions, notamment :

- Que puis-je construire sur ma parcelle (une habitation, un bâtiment agricole ou économique, etc.) ?
- Quelles caractéristiques architecturales devrais-je respecter pour mon projet (aspect extérieur, hauteur maximale, distance par rapport aux voies publiques) ?

Le PLUi a vocation à remplacer les documents d'urbanisme existants sur le territoire de Granville Terre et Mer (plans locaux d'urbanisme communaux et cartes communales) et dotera d'un document d'urbanisme les communes actuellement soumises au règlement national de l'urbanisme (RNU). Il ne s'agit pas de faire la somme des documents existants, mais bien de définir de nouvelles règles adaptées au contexte territorial et géographique et prenant en compte les dernières évolutions législatives.

Le PLUi s'inscrit dans une hiérarchie des normes, c'est-à-dire qu'il ne fonc-

tionne pas de manière isolée : il doit tenir compte de la réglementation et la législation nationale, ainsi que de nombreux documents élaborés par la Région Normandie, ou encore la communauté de communes Granville Terre & Mer.

Le PLUi : le contenu

Le PLUi repose sur un diagnostic territorial et environnemental réalisé entre 2019 et 2021. Cet état des lieux a permis de définir un projet stratégique et politique : quel territoire est souhaité pour la prochaine décennie ? Comment organiser le développement du territoire, tant sur le plan démographique, économique que paysager ? Cette vision est inscrite dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce projet est décliné à travers les pièces réglementaires à savoir les plans de zonage, le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Les élus, les techniciens et les bureaux d'études travaillent actuellement sur la délimitation des zones et les règles applicables à chaque secteur.

Enfin, l'ensemble des éléments devra être justifié et une évaluation environnementale est menée en continu, tout au long de la procédure.

Le PLUi : état d'avancement

Depuis le début des travaux en 2019, la Communauté de communes a :

- déterminé la structuration du territoire en agglomération principale, pôles principaux, pôles de service, bourgs et villages

- élaboré différents diagnostics (agricole, environnemental, architectural, démographique...);
- déterminé les capacités de densification du territoire en identifiant les parcelles permettant de densifier les zones urbaines ;
- rédigé et débattu le Projet d'aménagement et de développement durable, qui détermine la ligne politique et les objectifs poursuivis par le PLUi ;
- rencontré à trois reprises les associations environnementales, paysagères et patrimoniales ;
- organisé différentes concertations du public, notamment en se rendant sur les marchés (2020 et 2022) et en réunions publiques ;
- rencontré à trois reprises les personnes publiques associées (services de l'État, Région, Département, chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie...);
- élaboré un projet de règlement graphique (détermination des zones, identification du bocage et des zones humides à protéger, des bâtiments agricoles susceptibles d'être transformés en habitations...);
- commencé à élaborer un projet de règlement.

Tous ces éléments sont encore au stade de documents de travail, et seront communiqués au public lors de l'arrêt de projet du PLUi, prévu pour la fin d'année 2024. Trois « lettres d'info PLUi » sont d'ores et déjà consultables en mairie et sur le site de Granville Terre et Mer.

Le PLUi : comment participer ?

Des réunions publiques sont organisées tout au long de la procédure, les dernières ayant eu lieu en décembre 2023, GTM remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur participation.

Des registres de concertation sont accessibles dans chaque mairie aux horaires d'ouverture. Il est également possible d'adresser des remarques et demandes par courrier à :

Stéphane SORRE, président | Communauté de communes Granville Terre et Mer | 197 avenue des Vendéens 50400 Granville

Le service urbanisme de GTM est disponible pour répondre à vos questions.

Contact : Raphaël MAURIN | r.maurin@granville-terre-mer.fr | 02 14 24 20 44

Recette

Sablés papillons

Pour 10 sablés

1 Mélangez tous les ingrédients, en commençant par le beurre et le sucre. Ajoutez les œufs et enfin la farine.

120 g de beurre mou
100 g de sucre
2 jaunes d'œufs et 1 œuf entier
250 g de farine

2 Divisez la pâte en deux parties égales. Ajoutez le cacao à l'une des moitiés et mélangez.

1 c à s de cacao non sucré

3 Sur un film alimentaire, étalez l'une des pâtes sur 40 x 10 cm environ, faites de même avec l'autre moitié. Soulevez une des deux pâtes à l'aide du film et retournez-la pour la poser sur l'autre. Roulez les pâtes ensemble et mettez au frais 2h minimum (ou 15 mn au congélateur).

2h au frigo

4 Coupez le rouleau en deux parties égales. Placez les deux rouleaux l'un à côté de l'autre puis coupez ensuite des tranches d'environ 1 cm d'épaisseur. Pincez pour former les ailes et déposez-les sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé. Enfouissez 15 mn. C'est prêt!

Thermostat 6 (180°C)
Cuisson : 15 mn

www.c-monetquette.fr

Dessin



Un dessin à colorier s'est glissé dans votre P'tite Actu! Retrouvez-le, coloriez-le et n'hésitez pas à le partager sur les réseaux sociaux!

Zoom sur...

114 : LE NUMÉRO D'URGENCE À CONNAITRE

114

numéro d'urgence
MALENTENDANTS

Urgence 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24 h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdes-aveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, pompiers, polices, gendarmeries) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte/voix, images).

Sur le site internet ou sur l'application Urgence 114, vous pouvez contacter directement le 114 : des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Dès maintenant, vous pouvez remplir à l'avance votre profil pour gagner du temps en cas d'urgence. Plus d'informations sur info.urgence114.fr.

Ouverture des mairies

À FOLLIGNY

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h
et au 02 33 61 33 11

À LA BESLIÈRE

Ouvert le 1^{er} vendredi de chaque mois
à partir de 17 h
et sur rendez-vous au 06 81 88 03 96

AU MESNIL - DREY

Uniquement sur rendez-vous
06 78 96 86 56

et par mail à mairie@folligny.fr